

Conrad Widmer
Thomas Meier
Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Schwanengasse 2
3003 Berne

Berne, le 10 Février 2016 / GGL
VL_Arrêtés_Agricultures_2018/21

Arrêté fédéral sur les moyens financiers destinés à l'agriculture pour les années 2018-2021

Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Monsieur,

En vous remerciant de nous avoir consultés dans le cadre de la consultation sous rubrique, nous vous prions de trouver, ci-après, notre prise de position.

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux soutient l'arrêté fédéral sur les moyens financiers destinés à l'agriculture pour les années 2018-21. Le PLR prend note qu'à ce jour, les nouvelles dispositions légales de la Politique agricole 2014-2017 offrent une base législative suffisante pour les optimisations nécessaires du système. Ainsi l'objectif principal de la Politique agricole 2014-2017 qui était de maintenir une production au moins équivalente au niveau actuel a été atteint aussi bien en termes de volume de production que de revenu sectoriel. Au regard de cette situation, le PLR soutient le message soumis au Parlement pour la période 2018-2021 portant uniquement sur les enveloppes financières.

Le PLR soutient toujours le changement fondamental instauré par la PA 14-17. L'introduction de paiements directs – soit l'abandon de la «prime à la vache» au profit d'indemnités pour des prestations d'intérêt général, comme le prévoit la Constitution – fut pertinente. La PA 14-17 a impliqué des adaptations importantes pour les exploitations agricoles suisses, en fonction des exploitations, qui sont encore en cours de réalisation. Afin de ne pas déstabiliser le système, le PLR soutient le Conseil fédéral qui propose de consolider le changement de paradigme introduit par la PA 14-17 et qui ne prévoit pas de modifications de la loi sur l'agriculture pour la période 18-21.

Le PLR charge le Conseil fédéral de créer des conditions permettant au secteur agricole, d'améliorer encore sa compétitivité, de promouvoir davantage l'innovation dans l'agriculture et la filière alimentaire et de soutenir de manière encore plus ciblée les prestations d'intérêt public. Il doit élaborer la politique agricole 2018 -2021 de manière à simplifier les procédures, alléger la charge administrative des exploitations agricoles et de l'administration tout en encourageant leur esprit d'entreprise.

Le PLR rappelle son attachement au maintien de terres agricoles cultivables, d'une agriculture indigène et compétitive qui passe également par une répartition plus équitable et plus transparente de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne de production et de mise en marché. L'utilisation optimale des fonds publics et une production plus respectueuse des ressources naturelles doivent être également améliorées. Mais, l'écologie ne doit pas l'emporter sur la production de denrées alimentaires (ex. L'installation et l'entretien de jachères florales ne doivent pas globalement rapporter davantage d'argent que la production de certaines denrées alimentaires.) Le rôle premier de l'agriculture doit rester la production des aliments en vue de nourrir les gens.

Concernant les enveloppes financières pour 2018-2021, la proposition tient compte de l'évolution attendue des finances fédérales dans le cadre du plan financier du Conseil fédéral sur le budget 2016 et sur le programme de stabilisation 2017-2019. Les mesures d'économie prévues devraient donc réduire l'enveloppe globale de 5,4%. De 13,830 milliards en 2014-2017, le budget devrait passer à 13,041 milliards, soit 750 millions de moins. Il est ici important de rappeler que ces coupes font suite à

un renchérissement largement négatif ces dernières années et que contrairement aux autres tâches, le Parlement a exclu l'agriculture des mesures d'économie du programme de consolidation 2014. Le PLR est conscient des craintes du monde agricole, mais ces coupes répondent à une détérioration générale des finances fédérales. Il ne s'agit ici pas de pénaliser l'agriculture suisse mais bien de s'adapter à une réalité qui a évolué ces dernières années, notamment concernant les finances de l'Etat. Le PLR est conscient que l'agriculture fait face à des défis majeurs mais a confiance quant à sa capacité d'adaptation. Jusqu'à présent, tous les départements de la Confédération ont dû faire face à des coupes. Les dépenses de la Confédération doivent diminuer afin de respecter le frein à l'endettement. Des efforts sont demandés dans tous les domaines de la Confédération et celui de l'agriculture ne doit pas faire exception.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Müller'.

Philipp Müller
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lanz'.

Samuel Lanz